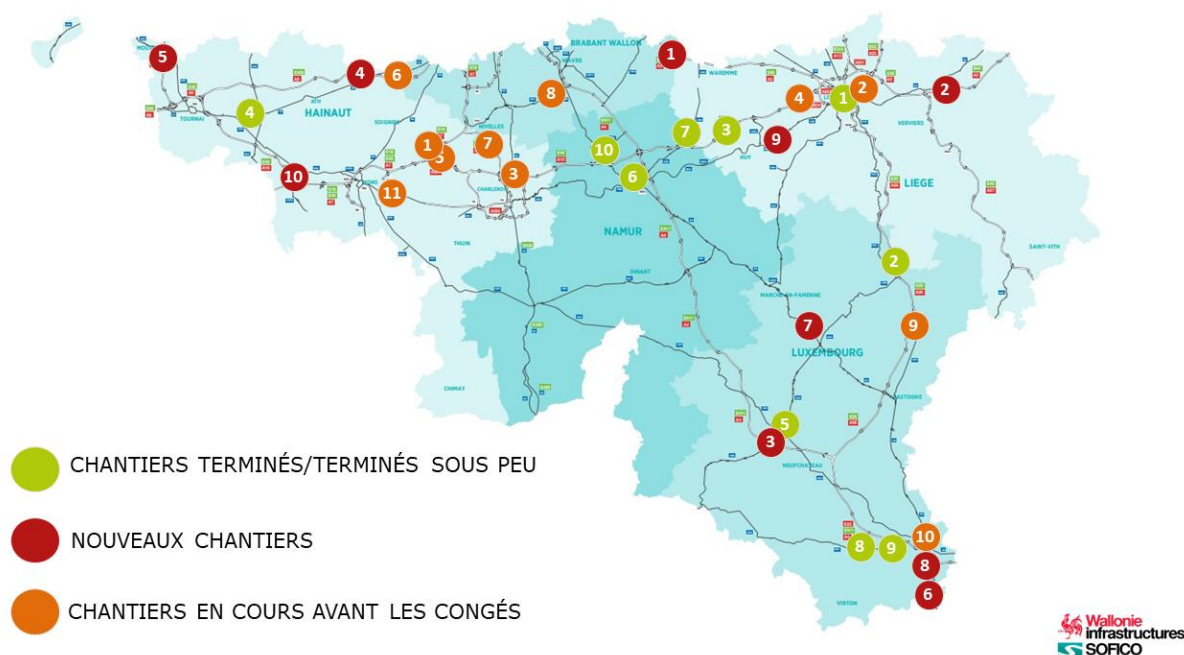


Autoroutes et principales nationales de Wallonie : Les chantiers de la rentrée

25 août 2022

Alors que les vacances d'été touchent à leur fin et que de nombreux usagers s'apprêtent à reprendre la route de l'école ou du travail, la SOFICO dresse un état des lieux des principaux chantiers qu'ils sont susceptibles de traverser sur les autoroutes et les nationales stratégiques de Wallonie¹.



En été, la période des congés scolaires et son trafic moins conséquent sur certains axes sont mis à profit pour réaliser des phases de chantiers plus impactantes, lancer de nouveaux chantiers ou réaliser des opérations de courte durée. Ces chantiers, dont l'organisation veille à préserver un maximum de mobilité pour les usagers, sont nécessaires pour continuer à offrir un réseau alliant sécurité, confort

¹ La SOFICO assure en Wallonie la gestion du réseau (auto) routier structurant, composé d'environ 2.700 kilomètres (près de 900 kilomètres d'autoroutes, plus de 1.400 kilomètres de routes nationales et de 400 kilomètres d'échangeurs). Elle bénéficie pour cette tâche de l'assistance technique du SPW Mobilité et Infrastructures.

et fluidité. On peut ainsi épingler en cette rentrée :

- 10 chantiers qui viennent d'être achevés ou qui sont sur le point de l'être ;
- 10 nouveaux chantiers qui ont été lancés récemment ou qui démarreront sous peu ;
- 11 chantiers déjà entamés avant les congés scolaires qui se poursuivent.

Les chantiers qui démarreront par la suite feront l'objet d'une communication précise ultérieurement puisque le début d'un chantier est toujours tributaire de multiples éléments comme l'état d'avancement des procédures administratives, les conditions météorologiques ou encore son interaction avec d'autres chantiers déjà en cours.

Les usagers qui souhaitent rester informés des actualités des chantiers en cours sur les autoroutes et principales nationales de Wallonie peuvent surfer sur le site internet de la SOFICO www.sofico.org : ils pourront y consulter la carte dynamique des chantiers présente sur la page d'accueil et s'abonner à la newsletter par région. Ils peuvent également suivre la page Facebook de la SOFICO.

CHANTIERS TERMINES / TERMINES SOUS PEU

1) Liège – liaison E25-E40/A602 : réhabilitation durable

La réhabilitation estivale d'une partie de la liaison E25-E40/A602 entamée au début du mois de juillet dernier **s'est achevée le 23 août** permettant la réouverture de cet axe stratégique.

Plus d'informations : <https://sofico.org/liege-liaison-e25-e40-a602-la-rehabilitation-estivale-sacheve-reouverture-le-23-aout/>

2) E25/A26 – Remouchamps : réhabilitation localisée en direction d'Arlon

Depuis le 19 août, des travaux de réhabilitation localisée de l'E25/A26 se tiennent à hauteur de Remouchamps en direction d'Arlon.

Cette intervention est effectuée suite à un soulèvement de chaussée intervenu le 12 août dernier. Des réparations temporaires avaient été exécutées en urgence, dans l'attente de conditions météorologiques adéquates. Les travaux permettent de réfectionner durablement la zone.

Jusqu'au 2 septembre, sur l'E25/A26, en direction d'Arlon, à hauteur de Remouchamps, sur environ 800 mètres :

- La circulation est progressivement réduite à une bande de circulation au lieu de 3 ;
- La vitesse maximale est limitée à 70 km/h.

3) E42/A15 : réhabilitation du viaduc de Huccorgne

A Wanze, la première moitié du chantier de réhabilitation du viaduc de Huccorgne (E42/A15) **s'est achevé le 27 juillet**.

Le pont supportant habituellement les voies vers Liège est complètement rénové et est à nouveau accessible pour les usagers.

Plus d'informations : <https://sofico.org/e42-a15-chantier-du-viaduc-de-huccorgne-le-pont-supportant-les-voies-vers-liege-rehabilite-sera-ouvert-ce-27-juillet/>

4) N7/boulevard Paul-Henri Spaak – Leuze-en-Hainaut : réhabilitation des revêtements et aménagements cyclables

Depuis le 18 août, des travaux de réhabilitation des revêtements et d'aménagements cyclables ont débuté sur la N7/boulevard Paul-Henri Spaak entre le carrefour formé par la nationale avec l'avenue de la Libération et le rond-point de la Croix-au-Mont.

Jusqu'au samedi 27 août, la N7/boulevard Paul-Henri Spaak est complètement fermée à la circulation entre le carrefour formé par la nationale avec l'avenue de la Libération (non-compris) et le rond-point de la Croix-au-Mont (non-compris).

Des déviations sont mises en place :

- Les véhicules légers sont invités à emprunter l'avenue de la Libération, la rue du Pont de la Cure, la rue du Seuvoir et la N60.
- Les poids lourds de + de 3,5 t sont invités à se diriger vers la N50/chaussée de Mons, la N60/chaussée de la Barrière, la N60/chaussée de Péruwelz puis la N60d.

Entreprise désignée par marché public pour l'exécution de ce chantier :

TRBA

Budget: €389.000 HTVA

5) Ochamps-Recogne – N40/rue de Libin : réfection des revêtements entre le giratoire formé avec la N89/rue de Saint-Hubert et le carrefour formé avec les rues Wisbeley et d'Ochamps

A Ochamps et à Recogne, des travaux de réfection des revêtements de la N40/rue de Libin se sont tenus du 27 au **5 juillet** entre le giratoire formé avec la N89/rue de Saint-Hubert et le carrefour formé avec les rues Wisbeley et d'Ochamps.

Entreprise désignée par marché public pour l'exécution de ce chantier :

SOCOGETRA

Budget: €156.000 HTVA

6) Namur : mise à deux voies du bypass au carrefour entre la N80/avenue Albert 1er et la N4/boulevard Cauchy

Du 14 juin au **12 août**, des travaux visant doubler la voie du bypass situé au carrefour entre la N80/avenue Albert 1er et la N4/boulevard Cauchy ont été réalisés. Cette modification de la voirie a permis d'améliorer la fluidité au niveau du carrefour formé par les deux nationales.

Entreprise désignée par marché public pour l'exécution de ce chantier :
Willemen

Budget: €107.000 HTVA

7) Traversée de Pontillas - N80/rue de Namur : réhabilitation du revêtement

Du 1er août au **5 août**, des travaux de réhabilitation de la N80/rue de Namur, à Pontillas ont été effectués. Ils ont consisté à réhabiliter le revêtement de la nationale entre le rond-point N80-N643 (non compris) et l'échangeur n°10 «Hingeon » menant à l'E42/A15 (non compris).

Entreprise désignée par marché public pour l'exécution de ce chantier :
Willemen

Budget: €123.000 HTVA

8) Etalle - N83/rue du Moulin : réfection des revêtements

Du lundi 4 juillet au **vendredi 8 juillet**, à Etalle, des travaux de réfection des revêtements se sont déroulés sur la N83/rue du Moulin entre le giratoire N83/N87 (non compris) et le carrefour N83/rue Place des Chasseurs Ardennais, soit sur environ 400 mètres. Cet entretien préventif des revêtements permet d'éviter des dégradations en profondeur de la structure qui auraient alors nécessité des travaux plus lourds.

Entreprise désignée par marché public pour l'exécution de ce chantier :
SOCOGETRA

Budget: €116.000 HTVA

9) N83/Route d'Etalle : réfection des revêtements entre Fouches et Sampont

Du 8 août au **18 août**, des travaux de réfection des revêtements ont été menés sur la N83/Route d'Etalle entre le carrefour formé avec la chaussée Romaine à Fouches et la carrière de Sampont, soit sur environ 2 kilomètres.

Entreprise désignée par marché public pour l'exécution de ce chantier :
SOCOGETRA

Budget: €342.500 HTVA

10) N912 – La Bruyère : réfection des revêtements

Du 1er août au **10 août**, une réfection des revêtements de la N912 a été effectuée entre le giratoire reliant les rues du Chainia et du Vieux Raucourt, dit le rond-point « Chainia », et le carrefour reliant les rues du Brutal et de Bawtia. Le revêtement du giratoire reliant la N4 et la N912, dit le rond-point « Didi » a également été réhabilité.

Entreprise désignée par marché public pour l'exécution de ce chantier :
SOCOGETRA

Budget: €342.500 HTVA

NOUVEAUX CHANTIERS

1) E40/A3 : désamiantage du pont 77 de Rosoux-Crenwick/Berloz en vue de sa future réhabilitation

Du 7 août au 19 octobre, le pont 77 surplombant l'autoroute E40/A3 à hauteur de Rosoux-Crenwick/Berloz est en cours de désamiantage.

Ces opérations s'inscrivent dans un chantier global qui vise à désamianter successivement 6 ponts supérieurs à l'autoroute E40/A3 entre Hélécinne et Remicourt. Les ponts sont traités un à un, en partant de Hélécinne pour se rapprocher de Remicourt, afin de limiter l'impact sur la circulation.

Les ouvrages concernés se situent, par ordre de traitement :

- à l'accès-sortie n°26 « Hélécinne » (pont 56) : traité du 26 février au 14 mai 2021 ;
- à Orp-Jauche (pont 58) : traité du 6 août au 8 octobre 2021 ;
- à l'accès-sortie n°28 « Berloz » (pont 76) : traité du 8 octobre au 23 décembre 2021 ;
- à Lincent (pont 66) : traité du 19 avril au 3 juillet 2022 ;
- à Rosoux-Crenwick/Berloz (pont 77) : traité du 7 août au 19 octobre 2022 ;
- à Remicourt (pont 89) : traité en 2023.

Pour chaque pont, les opérations se déroulent de manière identique et impactent les deux sens de circulation : **sur une zone localisée à proximité du pont concerné, deux bandes de circulation restent maintenues dans chaque sens avec une vitesse limitée à 70 km/h :**

- Dans un premier temps, les voies de gauche et centrales sont maintenues ;
- Dans un second temps, les usagers circulent sur les voies de droite et sur les bandes d'arrêt d'urgence.

Un LIDAR est régulièrement présent pour inciter à lever le pied et contrôler la vitesse des usagers.

Le désamiantage est une opération indispensable à réaliser en vue de la future réhabilitation de ces ponts. Il s'agit de travaux complexes qui nécessitent l'installation d'un caisson étanche, progressant avec le chantier et pour lequel les agents doivent être équipés d'une combinaison de protection.

Entreprise désignée par marché public pour l'exécution de ce chantier :
REDECO - LAURENTY BATIMENTS SM

Budget: €1,3 million HTVA

2) E40/A3 réfection des revêtements de Welkenraedt à l'échangeur de Battice en direction de Bruxelles

Ce lundi 5 septembre, des travaux de réfection des revêtements débuteront sur l'E40/A3 de Welkenraedt à l'échangeur de Battice, uniquement en direction de Bruxelles.

Du lundi 5 septembre jusqu'au vendredi 7 octobre, sur l'E40/A3 de Welkenraedt à l'échangeur de Battice uniquement en direction de Bruxelles, soit sur 9 km :

- **Une voie sera soustraite à la circulation ;**
- **La vitesse maximale sera limitée à 70 km/h.**

Par ailleurs, à partir de la mi-septembre, toujours sur l'E40/A3 en direction de Bruxelles, en fonction de l'avancement des travaux :

- L'accès et la sortie n°37bis « Thimister-Clermont » seront fermés à la circulation ;
 - o Une déviation sera mise en place via l'échangeur de Battice (rond-point des vaches) ;
- L'accès à l'aire autoroutière du Haut-Vent ne sera pas possible.

Par la suite :

- Les bretelles de l'échangeur de Battice permettant de se diriger vers Battice et vers Verviers (E42/A27) seront fermées à la circulation.
 - o Une déviation sera mise en place via l'échangeur n°36 « Barchon ».

Entreprise désignée par marché public pour l'exécution de ce chantier : association momentanée Baguette-Bodarwe

Budget: €2,5 millions HTVA

3) E411/A4 : réparations localisées de béton entre Ochamps et Libramont en direction du Luxembourg

Dès le 1^{er} septembre, des réparations localisées de béton débuteront sur l'E411/A4 entre Ochamps et Libramont (échangeur n°25 « Libramont-Chevigny ») en direction du Luxembourg.

Jusqu'au 31 octobre, sur l'E411/A4, entre Ochamps et Libramont, en direction du Luxembourg :

- **Une voie sera soustraite à la circulation ;**
- **La vitesse sera limitée 70 km/h.**

Entreprise désignée par marché public pour l'exécution de ce chantier : Sotraplant

4) E429/A8 : réparations de béton sur deux tronçons

Des réparations de béton sont menées sur deux tronçons de l'E429/A8.

Sur chaque tronçon, une voie est soustraite à la circulation avec une vitesse maximale limitée à 70 km/h.

- Depuis le 22 août jusqu'à la fin du mois d'octobre : à hauteur de Hellebecq, sur environ 2 kilomètres, en direction de Tournai.
- Du 29 août jusqu'à la fin du mois de septembre : à hauteur de l'échangeur n°27 « Marcq », sur environ 400 mètres, en direction de Bruxelles.

Entreprise désignée par marché public pour l'exécution de ce chantier : Sogeplant

5) E403/A17 : réfection localisée du revêtement à hauteur de Mouscron en direction de Courtrai

Depuis le 23 août, des travaux de réfection localisée des revêtements de l'E403 à hauteur de Mouscron, uniquement en direction de Courtrai, ont débuté.

Jusqu'à la fin du mois de septembre, sur l'E403 sur près de 4 km à hauteur de Mouscron, en direction de Courtrai :

- **Une voie est soustraite à la circulation ;**
- **La vitesse maximale est limitée à 70 km/h ;**
- **L'échangeur n°3 « Mouscron » reste accessible à la circulation.**

Entreprise désignée par marché public pour l'exécution de ce chantier : Sogeplant

6) A28 : réhabilitation de revêtement dans des bretelles des échangeurs n°2 « Athus » et n°3 « Aubange »

Des réhabilitations de revêtement auront lieu en septembre dans des bretelles des échangeurs n°2 « Athus » et n°3 « Aubange ».

- **Du 5 septembre à la mi-septembre : en direction d'Arlon, la bretelle d'accès et la bretelle de sortie de l'échangeur n°2 « Athus » seront fermées.**
 - Pour quitter l'autoroute, une déviation sera mise en place via l'échangeur Messancy. Pour gagner l'autoroute, une déviation sera mise en place via l'échangeur n°2 « Athus » vers la France, puis l'échangeur n°3 « Aubange ».

- **Dans la foulée, de la mi-septembre au 30 septembre : en direction de la France, la bretelle d'accès et la bretelle de sortie de l'échangeur n°3 « Aubange » seront fermées.**
 - Pour quitter l'autoroute, une déviation sera mise en place via le premier giratoire en France. Pour gagner l'autoroute, une déviation sera mise en place via l'échangeur n°3 « Aubange », vers Arlon, puis l'échangeur n°2 « Athus ».

Entreprise désignée par marché public pour l'exécution de ce chantier : Socogetra

Budget: €490.000 HTVA

7) N4: réparations localisées de béton entre Marche-en-Famenne et Champlon

A partir du lundi 5 septembre, des réparations localisées de béton se tiendront sur la N4 entre Marche-en-Famenne et Champlon. Afin de limiter l'impact sur la circulation, les opérations seront organisées en plusieurs phases.

Pour chaque phase des travaux, la circulation sera réduite à une voie avec une vitesse maximale limitée à 70 km/h.

Du lundi 5 septembre au lundi 19 septembre :

- A hauteur de Hogue, sur environ 200 mètres, en direction de Namur ;
- A hauteur de Charneux, sur environ 200 mètres, en direction d'Arlon.

Du lundi 19 septembre au lundi 26 septembre :

- De Charneux à Hollogne, sur environ 600 mètres, en direction de Namur.

8) N81 : réhabilitation des revêtements entre les giratoires de Messancy et de Wolkrange

Le jeudi 1er septembre, un chantier de réhabilitation des revêtements de la N81 débutera entre le giratoire situé à hauteur de Messancy et celui de Wolkrange.

Concrètement, ces travaux permettront la réhabilitation :

- Des revêtements de la N81 entre le giratoire situé à hauteur de Wolkrange et celui situé à hauteur de Messancy dans les deux sens de circulation, soit sur environ 3 km ;
- Des revêtements des trois giratoires compris sur ce tronçon.

A partir du 1er septembre, une voie sera soustraite à la circulation sur la N81 entre le giratoire situé à hauteur de Messancy et celui situé à hauteur de Wolkrange :

- Les travaux porteront successivement sur :
 - o la voie de droite d'Arlon vers Messancy ;
 - o la voie de gauche d'Arlon vers Messancy ;
 - o la voie de droite de Messancy vers Arlon ;
 - o la voie de gauche de Messancy vers Arlon ;
(en fonction de la localisation de la bande en travaux, les connexions avec les voiries latérales sont impactées)
- La vitesse maximale sur la voie restante dans le même sens de circulation sera de 50 km/h.

Cette phase devrait se terminer pour la mi-octobre (sous réserve des conditions météorologiques).

De la mi-octobre à la fin octobre, plusieurs nuits de fermeture de la N81 entre le giratoire situé à hauteur de Messancy et celui situé à hauteur de Wolkrange seront prévues afin de réaliser la réfection des revêtements des trois giratoires.

Les dates et les modalités pratiques de ces fermetures seront communiquées ultérieurement.

L'accès aux commerces sera assuré durant l'entièreté du chantier.

Entreprise désignée par marché public pour l'exécution de ce chantier :
SOCOGETRA

Budget: €1,4 million HTVA

9) N90 – Ombret : réhabilitation des revêtements entre le nouveau giratoire et le pont d'Ombret

Depuis le lundi 8 août, un chantier de réhabilitation des revêtements de la N90, dans les deux sens de circulation, se tient entre le nouveau giratoire situé à hauteur de l'écluse d'Ampsin-Neuville et le pont d'Ombret surplombant la N90.

Concrètement, ces travaux permettront de :

- Réhabiliter les revêtements de la N90, dans les deux sens de circulation, entre le nouveau giratoire situé à hauteur de l'écluse d'Ampsin-Neuville et le pont d'Ombret surplombant la N90, soit sur près de 3 km ;
- Réhabiliter les revêtements des bretelles d'entrée et de sortie connectant la nationale au pont d'Ombret.

Du 8 août au 16 septembre entre le nouveau giratoire situé à hauteur de l'écluse d'Ampsin-Neuville et le pont d'Ombret surplombant la N90 :

- **La circulation est maintenue sur une voie dans chaque sens (basculement à contre-sens) ;**
- **La vitesse maximale y est limitée à 70 km/h.**

Par ailleurs :

- Depuis le 18 août jusqu'au 27 août, en direction d'Engis, les bretelles d'accès et de sortie connectant la N90 au pont d'Ombret, sont fermées à la circulation ;
 - o Les usagers circulant sur la Grand Route et la Rue du Pont souhaitant se diriger vers Engis, sont invités à emprunter la N90 en direction de Huy afin de reprendre la nationale dans l'autre sens via le nouveau giratoire situé à hauteur de l'écluse d'Ampsin-Neuville.
 - o Pour les usagers circulant sur la nationale en provenance de Huy et souhaitant rejoindre Ombret, une déviation est prévue vers la sortie Hermalle-sous-Huy, la rue du Pont, la rue de Chaumont puis la N90

vers Huy.

- Du 28 août au 13 septembre, la bretelle d'accès à la N90 vers Huy depuis le pont d'Ombret sera fermée à la circulation.
 - o Les usagers seront invités à emprunter la N90 vers Engis jusqu'à la sortie Hermalle-sous-Huy, les rues du Pont et de Chaumont afin de regagner la nationale en direction de Huy.

Entreprise désignée par marché public pour l'exécution de ce chantier :
Baguette

Budget: €450.000 HTVA

10) N552 : réfection des revêtements et réparations localisées entre Pommeroeul et Hautrage

Le mardi 16 août, un chantier visant à réhabiliter la N552 entre Pommeroeul et Hautrage, soit sur 5 kilomètres a débuté. Afin de minimiser l'impact sur la circulation, les travaux sont divisés en deux phases.

Ce chantier permet de réfectionner les revêtements mais aussi d'effectuer localement des réparations sur la N552. Il s'étend globalement du carrefour N552/rue du Petit Crépin/Quartier de la Distillerie jusqu'à l'échangeur N552-N50.

Deux phases successives sont prévues :

- **PHASE 1 – Depuis le 16 août et ce jusqu'à la mi-septembre (sous réserve des conditions météorologiques) : les travaux sont effectués entre le carrefour N552/ rue du Petit Crépin/Quartier de la Distillerie et le carrefour formé avec la rue Malenroye.**
- PHASE 2 - De la mi-septembre jusque dans le courant du mois de novembre (sous réserve des conditions météorologiques) : les travaux se concentreront entre le carrefour N552/ rue Malenroye et l'échangeur N552-N50.

Pendant chaque phase, sur le tronçon concerné, **la circulation est réduite à une voie par sens avec une vitesse maximale limitée à 50 km/h.**

En fonction de l'avancement du chantier, les accès vers/depuis les voiries latérales

seront fermés. Des déviations locales seront mises en place.

Entreprise désignée par marché public pour l'exécution de ce chantier :

Colas

Budget: €3 millions HTVA

CHANTIERS DEJA EN COURS AVANT LES CONGES

1) Seneffe – E19/A7 : travaux préparatoires puis réhabilitation du pont de l'échangeur de Familleureux

Du 27 juin dernier à la mi-juillet, des travaux préparatoires ont été menés en vue de la réfection complète du pont de l'échangeur de Familleureux, supportant l'autoroute E19/A7 et surplombant l'A501.

Depuis le 8 août, le chantier en lui-même a démarré. Depuis cette date, sur l'E19/A7, **deux bandes par sens sont maintenues (via passages en berme centrale) avec une vitesse limitée dans les deux sens à 70 km/h.**

C'est d'abord le pont supportant habituellement les voies vers Bruxelles qui est traité jusqu'à l'hiver 2022.

Ensuite, au premier semestre 2023, ce sera l'autre pont, celui supportant habituellement les voies vers Mons, qui fera l'objet d'une réfection identique.

Ce chantier permettra de réhabiliter complètement le pont jusqu'au tablier, en y effectuant les réparations nécessaires. L'ouvrage sera notamment doté d'une nouvelle étanchéité, de nouveaux revêtements, équipements, ...

Entreprise désignée par marché public pour l'exécution de ce chantier :
AM TRBA-WILLEMEN INFRA

Budget : €2,9 millions HTVA

2) E25/A25 – Liège : transformation de l'E25/A25 en boulevard urbain entre le pont-barrage de Monsin et le pont Atlas permettant l'accès la zone multimodale de Bressoux

Un des axes d'entrée de la Ville de Liège est sur le point de changer de visage : depuis le 15 mars dernier, un vaste chantier a débuté afin d'aménager en boulevard urbain l'autoroute E25/A25 entre le pont-barrage de Monsin et le pont Atlas, créant également un accès à la zone multimodale de Bressoux. Ce projet, qui s'intègre pleinement dans le PUM (Plan Urbain de Mobilité) de l'agglomération liégeoise, permettra d'apaiser la mobilité motorisée, d'offrir une infrastructure dédiée aux modes doux et de verduriser la zone.

Le Plan Urbain de Mobilité (PUM) de Liège adopté en 2019 a été construit pour donner suite au constat, confirmé par plusieurs études, d'un engorgement de la mobilité à Liège si rien n'était fait en termes d'alternatives efficaces à la voiture individuelle. S'inscrivant dans cette dynamique, il a été décidé de redessiner entièrement l'accès nord-est de la Ville pour accompagner cette métamorphose de la mobilité dans la Métropole.

L'autoroute E25/A25 existante dispose de 2x2 voies avec bande d'arrêt d'urgence. Cette autoroute est longée par l'avenue Georges Truffaut disposant de 2x1 voie. De l'autre côté, l'autoroute est longée par le fleuve, la Meuse.

Les travaux, qui concernent un tronçon de 2 km, visent à requalifier la portion d'autoroute E25/A25 située entre le pont-barrage de Monsin et le pont Atlas, en boulevard urbain et à permettre l'accès à la zone multimodale de Bressoux.

La réorganisation de l'espace visera à :

- Apaiser la mobilité motorisée.

Les coffres de l'E25/A25 et de l'avenue Georges Truffaut seront démolis afin d'y implanter les nouvelles voiries. A terme, la zone sera constituée de deux voies en sortie de ville et d'une voie en accès de Ville. La vitesse y sera limitée à 50 km/h.

- Créer un point d'accès vers le futur dépôt du tram, le parking P+R, Liège Expo, ainsi que tout le quartier de Bressoux en pleine mutation.

L'avenue de Jupille sera ainsi connectée aux nouveaux aménagements à l'aide d'une nouvelle trémie. Cet ouvrage s'avère nécessaire afin de respecter les contraintes de mobilité en entrée et sortie de ville. Elle présentera un carrefour à feux en surface.

- Offrir des infrastructures pour encourager la mobilité active.

Côté bâti et côté Meuse, des pistes dédiées aux vélos et aux piétons seront construites. La largeur de la piste côté Meuse, déjà conséquente dans le projet de base, a encore été revue à la hausse pour tenir compte des remarques citoyennes émises lors des enquêtes publiques en lien avec le dépôt de permis. Elle fera plus de 3 mètres.

- Accroître la surface dédiée aux aménagements paysagers et améliorer ainsi, notamment, le cadre de vie des riverains.

Des alignements d'arbres, de différentes essences, ponctueront et structureront les aménagements. Les zones comprises entre les espaces circulés seront plantées de couvre-sols ou engazonnées. Au total, on comptera 235 arbres plantés, près de 5.000m² de gazon, 8.700 m² de couvre-sol.

Sur la zone de chantier, la philosophie générale est de maintenir pendant le chantier 2 voies par sens avec une vitesse maximale limitée à 50 km/h.

L'accès aux entreprises et aux habitations des riverains situées avenue Georges Truffaut continue à être assuré pendant le chantier.

Depuis le 28 mars jusqu'à la mi-2023, les usagers en provenance des voiries perpendiculaires à l'avenue Georges Truffaut ne peuvent plus se diriger vers Liège via les tourne-à-gauche :

- Ils sont donc invités à emprunter l'avenue Georges Truffaut en direction de Visé afin de reprendre l'autoroute E25/A25 vers Liège.

Par ailleurs, **la sortie n°7 « Coronmeuse » vers le pont Atlas est fermée jusqu'au 17 septembre en matinée**. Une déviation est mise en place via la sortie précédente n°6 « Jupille ».

L'accès au port l'île Monsin ne sera pas impacté pendant la durée des travaux. 1 week-end de fermeture de la trémie Atlas sera nécessaire en fin de chantier pour réaliser la jonction entre les voiries.

Ce chantier sera entièrement terminé pour l'été 2024. Il est à noter qu'il s'achèvera par la réalisation de l'espace dédié aux modes actifs côté Meuse. La configuration « routière » définitive sera pour sa part accessible dès la fin de l'année 2023.

Entreprises désignées par marché public pour l'exécution de ce chantier : association momentanée GALERE-ABTECH

Budget : près de €17 millions HTVA dont :

- Près de €16 millions HTVA financés par la SOFICO, maître d'ouvrage (dans le cadre du PIMPT, le « Plan Infrastructures et Mobilité pour Tous 2020-2026 ») avec l'aide d'un subside de près de €10millions HTVA du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

- Un peu plus de €1 million par RESA (dans le cadre de placement d'impétrants).

3) E42/A15 : réhabilitation des revêtements entre le viaduc de Viesville et l'échangeur n°17 « Courcelles/Gouy » en direction de Mons

Depuis le 27 juin dernier, un chantier de réhabilitation des revêtements des voies de l'E42/A15 est en cours entre le viaduc de Viesville et l'échangeur n°17 «Courcelles/Gouy » en direction de Mons. Ces travaux modifient les conditions de circulation dans les deux sens.

Ces travaux consistent à :

- Réhabiliter les revêtements de l'autoroute E42/A15, en direction de Mons, entre le viaduc de Viesville (non compris) et l'échangeur de Gouy, soit sur environ 3 km ;
- Réhabiliter 3 ponts supérieurs à l'autoroute (sondage généralisé au marteau, décapage / ragréage des bétons dégradés) et un pont inférieur (réfection étanchéité, trottoirs, glissières et équipements, ...) .

Depuis le 27 juin jusqu'à l'automne, sur l'E42/A15 entre le viaduc de Viesville et l'échangeur n°17 « Courcelles/Gouy » :

- **Deux bandes de circulation sont maintenues dans les deux sens ;**
 - **La circulation en direction de Mons s'effectue sur deux bandes basculées à contre-sens sur les voies accueillant habituellement la circulation vers Liège.**
 - **La circulation en direction de Liège s'effectue sur la voie de droite ainsi que sur la bande d'arrêt d'urgence.**
- **La vitesse maximale y est limitée à 70 km/h ;**
- **Pour les usagers se dirigeant vers Mons, la sortie n°17 « Courcelles/Gouy » n'est pas accessible.**
 - **Une déviation est mise en place via l'échangeur n°18 « Chapelle-lez-Herlaimont ».**

Par ailleurs, le pont supérieur à l'autoroute E42/A15 à hauteur de l'échangeur de Courcelles, qui supporte la rue de Seneffe, devait faire l'objet de réhabilitation dans le cadre du chantier. Les travaux devaient se dérouler uniquement en partie inférieure, sans impacter la circulation sur le pont (sondage généralisé au marteau, décapage / ragréage des bétons dégradés) .

Lors des opérations de décapage, il s'est avéré que le béton de la dalle du pont

était particulièrement dégradé, de moins bonne qualité qu'escompté. Des études complémentaires sont nécessaires avant de poursuivre la réhabilitation.

Dans l'attente, les lieux ont été sécurisés en organisant la circulation sur l'autre partie du pont (celle qui n'a pas été décapée), **sur une seule voie, de manière alternée grâce à des feux tricolores.**

Entreprise désignée par marché public pour l'exécution de ce chantier : COLAS

Budget : €5,5 millions HTVA

4) E42/A15 : réaménagement de l'échangeur n°3 « Bierset »

Le 10 février dernier, un chantier visant à réaliser des aménagements à proximité de l'échangeur n°3 « Bierset » de l'autoroute E42/A15 a débuté. Ces travaux permettront d'y améliorer la mobilité et la capacité du réseau, notamment en réalisant, sous l'autoroute, une nouvelle traversée. Ce chantier s'organise en plusieurs phases qui n'impacteront pas la circulation sur l'autoroute mais bien certains accès et certaines sorties, ainsi que des zones proches de l'E42/A15.

Les travaux consistent à :

- Aménager un passage inférieur à l'autoroute permettant de connecter les deux côtés de l'échangeur. Ce passage inférieur comportera une liaison piétonne ;
- Réaménager le giratoire situé à proximité de l'accès à l'autoroute en direction de Namur ;
- Créer un giratoire au pied de la sortie de l'échangeur en direction de Liège ce qui nécessitera :
 - D'adapter les bretelles d'accès à l'E42/A15 en direction de Liège ;
 - D'adapter la rue Diérain Patar ;
 - De créer un accès direct entre le parking de covoiturage et le giratoire.

Cette traversée supplémentaire sous l'autoroute aura un effet significatif sur la fluidification du trafic et sur la sécurité. Ces aménagements amélioreront la capacité du réseau et permettront un accès plus aisé à Liège Airport.

Suite à ces travaux, depuis février dernier, jusqu'au début du mois de septembre, les usagers circulant sur l'E42/A15 en direction de Liège ne peuvent pas emprunter la sortie n°3 « Bierset » :

- Ils sont donc invités à emprunter la sortie n°4 « Flémalle » ou à poursuivre sur l'E42/A15 jusqu'à la sortie suivante n°2 « A604 – Seraing – Grâce-Hollogne » et ce, afin de suivre l'itinéraire de déviation mis en place via la rue Diérains Prés, la rue de Bierset et la rue de l'Aéroport.

Dans la foulée de la réouverture de la sortie n°3 « Bierset », au début du mois de septembre, ce sera l'accès à l'E42/A15 en direction de Liège de l'échangeur n°3 « Bierset » qui sera fermée à la circulation :

- Les usagers seront invités à accéder à l'E42/A15 en direction de Liège via l'échangeur n°2 « Grâce-Hollogne » de l'A604.

Ce chantier sera achevé en mars 2023.

Entreprises désignées par marché public pour l'exécution de ce chantier : COLAS

Budget : près de € 2,4 millions HTVA financé par la SOFICO, maître d'ouvrage, avec l'aide d'un subside de €2,150 millions HTVA du Fonds européen de développement régional (FEDER).

5) E42/A15 : réhabilitation du pont de l'échangeur de Houdeng-Goegnies surplombant l'autoroute

Depuis juin 2021, un chantier de réhabilitation est en cours sur le pont de l'échangeur n°20 « Houdeng-Goegnies », surplombant l'autoroute E42/A15.

Ces travaux consistaient initialement à réparer une partie d'un joint de dilatation ainsi que des éclats de béton en face inférieure de l'ouvrage.

Suite à un examen mené en vue de ces travaux, les équipes ont constaté des dégradations plus conséquentes. Des auscultations complémentaires et approfondies ont été effectuées.

Il est finalement nécessaire de réaliser :

- le remplacement complet du joint de dilatation ;
- le remplacement du système anti-soulèvement en béton et de certains appuis.

Des interventions en lien ont eu lieu sur l'ouvrage. L'étude des opérations à réaliser est achevée. Leur planification est en cours d'élaboration.

La circulation sur le pont (Chemin de Familleureux) s'effectue actuellement sur une voie grâce à des feux tricolores assurant une alternance de sens.

Aucun impact n'est à noter sur l'autoroute elle-même. Il est toujours possible de monter ou de quitter l'autoroute depuis cet échangeur.

Entreprise désignée par marché public pour l'exécution de ce chantier : A2 S.A.

6) A Enghien, en marge de l'E429/A8 vers Tournai, sécurisation de l'échangeur n°25 « Hoves/Petit-Enghien »

A Enghien, l'aménagement de l'échangeur n°25 « Hoves/Petit-Enghien » de l'autoroute E429/A8 en direction de Tournai s'est achevé au début du mois de juillet dernier.

Dans l'autre sens, entre l'accès n°26 « Enghien » et la sortie n°25 « Hoves/Petit-Enghien », en direction de Bruxelles, les travaux se poursuivent. Ils permettront de :

- De prolonger la bretelle d'insertion et d'allonger la bretelle de sortie de l'autoroute ;
- De réaliser des travaux d'égouttage.

Pour des raisons de sécurité (vitesse excessive), ces derniers travaux, qui devaient se tenir sans impact sur la circulation, modifient finalement les conditions de circulation de l'E429/A8 à hauteur du chantier en direction de Bruxelles :

- **Une voie est soustraite à la circulation ;**
- **La vitesse maximale est limitée à 70 km/h ;**
- **La bretelle d'accès de l'échangeur n°26 « Enghien » est fermée à la circulation;**
- **La bretelle de sortie de l'échangeur n°25 « Hoves/Petit-Enghien » est fermée à la circulation.**

Ces travaux devraient s'achever (sous réserve des conditions météorologiques) à la fin du mois de septembre.

Ce chantier, qui a débuté en octobre 2020, visait à mieux sécuriser cette zone particulièrement accidentogène en cas de montée sur l'autoroute. Concrètement, ce chantier consiste à :

- Aménager un giratoire au croisement de la N285 et de la bretelle de sortie n°25 « Hoves/Petit-Enghien » vers Tournai ;
- Créer une nouvelle bretelle d'accès à l'autoroute E429/A8 depuis la N285 vers Tournai et démolir l'ancienne bretelle ;
- Prolonger la bande d'insertion à l'autoroute E429/A8 depuis la N285 vers Tournai et allonger la voie de décélération vers la sortie n°26 « Enghien » ;
- Prolonger la bretelle d'insertion ainsi qu'allonger la bretelle de sortie de l'autoroute en direction de Bruxelles entre l'accès n°26 « Enghien » et la sortie n°25 « Hoves/Petit-Enghien ».

Budget : €2,88 millions HTVA

Entreprise désignée par marché public pour l'exécution de ce chantier :
Eurovia Belgium

7) E420/A54 : réhabilitation de Gosselies à Petit-Roeulx en direction de Nivelles

Depuis le 14 mars dernier, un chantier est en cours sur l'E420/A54, de Gosselies à Petit-Roeulx, en direction de Nivelles afin de :

- Réhabiliter les revêtements de l'autoroute (2 voies et bande d'arrêt d'urgence) ainsi que les bretelles d'accès et de sortie ;
- Réhabiliter 9 ponts inférieurs (réfection étanchéité, trottoirs, glissières et équipements, ...)
- Sécuriser 8 ponts supérieurs (sondage généralisé au marteau, décapage / ragréage des bétons dégradés) ;
- Réhabiliter l'aire de Fromiée ;
- Placer de nouveaux équipements de sécurité (dispositifs métalliques en berme latérale et séparateur en béton en berme centrale) et de nouveaux dispositifs d'évacuation d'eau.

La zone est traitée par tronçons successifs pour limiter l'impact de chantier sur la mobilité.

Depuis le 14 mars dernier, jusqu'à la fin du mois d'août, entre Luttre et Petit-Roeulx dans les deux sens : 2 bandes sont maintenues avec une vitesse maximale limitée 70 km/h.

En direction de Nivelles :

- Une voie est basculée à contre sens et une voie est maintenue sur la bande gauche accueillant habituellement la circulation en direction de Charleroi ;
- Les accès et sorties restent accessibles sur la zone à l'exception des quelques jours nécessaires à leur traitement.

En direction de Charleroi :

- La circulation s'effectue sur la bande d'arrêt d'urgence ainsi que sur la bande de droite.

Depuis le mardi 9 août et ce jusqu'à la fin du mois d'août, sur l'E420/A54, en direction de Nivelles, à hauteur de l'échangeur de Thiméon :

- Une bande est soustraite à la circulation ;
- La vitesse maximale y est limitée à 70 km/h ;
- Les accès et sortie de l'échangeur restent accessibles.

Concernant le pont Conti situé sur ce tronçon, depuis le 4 avril, la circulation y est maintenue sur deux bandes mais déviées en voie de droite et bande d'arrêt d'urgence :

- Du 15 juillet jusqu'à la fin de l'année, la circulation s'effectue sur deux bandes déviées avec une vitesse limitée à 70 km/h.

Dans le courant du mois de septembre, le chantier se poursuivra avec le début de deux nouvelles phases portant sur :

- **Le tronçon entre Luttre et Thiméon, en direction de Nivelles.**
 - o **Durant ces travaux, deux bandes seront maintenues par sens avec une vitesse maximale limitée à 70 km/h.**
- **La section à hauteur de la courbe de Petit-Roeulx sur près de 2 km.**

Des informations plus précises suivront par la suite concernant ces dernières phases.

Du 19 juin jusqu'au 29 juin, le tronçon compris entre l'échangeur n°22 « Gosselies-ouest » et l'échangeur de Thiméon, uniquement en direction de Nivelles a été réhabilité.

Ce chantier devrait être totalement achevé pour la fin de l'année 2022, sous réserve des conditions météorologiques.

Des opérations similaires avaient été réalisées sur les voies supportant l'autre sens de circulation en 2017.

Budget : €13,4 millions HTVA

Entreprise désignée par marché public pour l'exécution de ce chantier :
WANTY S.A.

8) N25 – Mont-Saint-Guibert : aménagement d'un nouvel échangeur

Un chantier visant à aménager un nouvel échangeur en marge de la N25 à hauteur de Mont-Saint-Guibert a débuté le 19 avril dernier. Ces travaux permettront d'y améliorer la mobilité, notamment en y réalisant une bretelle de sortie menant à un giratoire permettant l'accès à la rue des Trois Burettes depuis la N25 en direction de Corroy-le-Grand. Le chantier s'organise en plusieurs phases afin de limiter l'impact sur la circulation.

Concrètement, ces travaux consistent à :

- Créer un giratoire et une bretelle de sortie qui permettront aux usagers circulant sur la N25 en provenance de Nivelles de gagner la rue des Trois Burettes ;
- Réhabiliter les revêtements de la N25, à hauteur du chantier, sur 500m en direction de Corroy-le-Grand.

Du 7 septembre jusqu'à la fin du mois de novembre :

- **Au niveau de la rue des Trois Burettes, à hauteur de la zone de chantier :**
 - **La circulation sera localement régulée par des feux ;**
 - **Aucune connexion ne sera possible entre la rue des Trois Burettes, la N25 vers Corroy-le-Grand et l'accès à la Sablière au droit du chantier.**
 - **Pour gagner la N25 vers Corroy, les usagers sont invités à poursuivre sur la rue des Trois Burettes, la rue du Fond Cattelain et la rue de Rodeuhaie**
- **Sur la N25, vers Corroy-le-Grand, la nouvelle bretelle de sortie sera ouverte et permettra un accès vers le nouveau giratoire puis uniquement vers la Sablière (fermeture de la connexion vers rue des Trois Burettes cf. supra).**

- **Les usagers en provenance de Corroy-le-Grand sur la N25 et voulant gagner La Sablière seront invités à emprunter la N233 puis la N238 pour remonter sur la nationale dans l'autre sens.**

Une phase préparatoire consistant à déplacer des impétrants s'est tenue du 19 avril au 9 mai sans incidence sur la circulation. La première phase du chantier, s'est quant à elle tenue du 9 mai jusqu'à la fin du mois d'août.

L'aboutissement du chantier est prévu pour la fin de l'année 2022.

Entreprise désignée par marché public pour l'exécution de ce chantier : S.A. TRBA

Budget : plus de €1,4 million HTVA, dont :

- Près de €450.700 HTVA financés par la SOFICO ;
- Près de €268.000 HTVA financés par la commune de Mont-Saint-Guibert ;
- Près de €700.000 HTVA financés par la société RENEWI (ex Shanks) dans le cadre de l'extension de la carrière.

9) N30 – Baraque de Fraiture : réfection du pont surplombant l'E25/A26

Le 21 mars dernier, un chantier de réfection du pont situé à la Baraque de Fraiture, supportant la N30 et surplombant l'autoroute E25/A26, a débuté. Il est également procédé à une sécurisation d'éléments de parement du pont voisin dans l'échangeur (supportant la N89). Le chantier consiste à rénover le pont supportant la N30 et surplombant l'E25/A26 à hauteur de Baraque de Fraiture. Il vise notamment à :

- Réhabiliter ses revêtements et son étanchéité ;
- Réhabiliter ses trottoirs ;
- Réhabiliter son joint de dilatation ;
- Habiller d'un garde-corps métallique, avec fonction de glissière de sécurité ainsi que d'une corniche métallique esthétique et destinée à faire passer les impétrants,
- Sur la face inférieure du pont, réfectionner les bétons sous plafond ;
- Supprimer les « jupes » de l'ouvrage, des éléments purement esthétiques en béton qui parent les rives.

Jusqu'au 15 octobre environ :

- **La circulation sur le pont supportant la N30 à hauteur de Baraque de Fraiture est régulée par des feux de signalisation.**
- **Sur l'E25/A25, pendant certaines phases de travaux, la circulation est localement réduite à une voie dans chaque sens.**

Entreprise désignée par marché public pour l'exécution de ce chantier : GALERE

Budget : près de €898.000 HTVA

10) Arlon – N40/Rue de Neufchâteau : réhabilitation et sécurisation

Le 4 avril dernier, un chantier de réhabilitation et de sécurisation de la rue de Neufchâteau (N40) située à Arlon a commencé.

Les travaux consistent principalement à :

- Réhabiliter la voirie entre le carrefour formé avec la rue Numa Enschede et le giratoire Drayton ;
- Réaliser un rond-point au carrefour formé par la rue de Neufchâteau et la rue de Saint-Dié ;
- Aménager un terre-plein central arboré ;
- Créer deux pistes cyclables ;
- Réaménager les trottoirs et les emplacements de stationnement ;
- Réaménager les zones d'embarquement et de débarquement des usagers des bus ;
- Adapter les trottoirs et zones de franchissement de voirie à la mobilité douce.

Pendant tout le chantier, qui s'effectue par demi-chaussée, en deux phases :

- **Une voie de circulation est maintenue dans un seul sens, depuis le rond-point Drayton jusqu'à la rue Scheuer) ;**
- **La vitesse est limitée à 30 km/h ;**
- **L'accès aux commerces et à l'école Fondamentale Galgenberg est toujours assuré.**

Depuis le 5 août 2022, et ce jusqu'à la fin de l'année 2022 :

- Les travaux portent sur le côté pair de la nationale ;
- La circulation s'effectue côté impair mais toujours en sens unique et dans le même sens ;

- Les parkings en domaine public situés côté pair sont supprimés, les accès aux parkings privés et aux habitations sont partiellement maintenus ;
- L'accès à la rue de Saint-Dié est supprimé et celui à la rue de l'abattoir est maintenu.

Pour rappel, ce chantier a été précédé par des travaux portant sur les impétrants qui consistaient principalement à déplacer et/ou rénover des lignes électriques ou téléphoniques ainsi que des conduites d'eau et de gaz.

La première phase des travaux, portant sur le côté impair des voies, s'est réalisée du 4 avril jusqu'au mois de juillet.

Entreprise désignée par marché public pour l'exécution de ce chantier :
SRL S.Englebert

Budget : près de €1,2 million HTVA dont :

- Près de €755.000 HTVA à charge de la SOFICO ;
- Plus de €408.000 HTVA à charge de la Ville d'Arlon ;
- Plus de €37.000 HTVA à charge du TEC.

11) N90 : aménagement du giratoire de l'Octroi de Bray

Depuis le 17 septembre, à Estinnes et à Binche, les travaux d'aménagement du giratoire de l'Octroi de Bray ont débuté à l'intersection formée par la N90/Route de Mons et la N27/Avenue Léopold III.

Une bande reste maintenue par sens sur la N90. La vitesse maximale est limitée sur la zone de chantier à 30 km/h.

Par ailleurs, les usagers circulant en direction de Binche ne peuvent pas accéder à la N27/avenue Léopold III via le tourne-à-gauche :

- **Ils sont invités à poursuivre jusqu'au giratoire formé avec la N563/chaussée d'Estinnes et la chaussée Romaine afin de reprendre la nationale en direction de Mons.**

La première phase des travaux a porté dans un premier sur le collecteur d'égout passant sous la N90 et dans la foulée sur la rénovation de 600 mètres de revêtement de la nationale entre le carrefour N90-ruelle Jorisse et le futur giratoire (N90-N27) côté Estinnes : 2 bandes ont été reconstruites (1 voie de stationnement et une voie de roulage) ainsi que la piste cyclable.

Ces travaux devraient être achevés pour le début de l'année 2023.

Concrètement, ce chantier permettra :

- L'aménagement d'un giratoire à l'intersection de la N90 et de la N27 pour sécuriser la zone et y fluidifier le trafic ;
- La prise en compte des modes doux par l'aménagement de traversées cyclo-piétonnes ;
- La réhabilitation de deux quais de bus sur la N90 de part et d'autre du giratoire en les adaptant au PMR.

Des travaux préparatoires ont été en cours du 15 mars 2021 jusqu'au mois de septembre 2021. Ils consistaient à déplacer des impétrants et à démonter des îlots de la N90 pour permettre de maintenir la circulation durant chantier.

Entreprise désignée par marché public pour l'exécution de ce chantier : WANTY

Budget : €3 millions HTVA financés par

- la SOFICO pour près de €1,905 million HTVA ;
- la SPGE pour environ €1 million.

Contact : Héroïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | heloise.winandy@sofico.org

Rejoignez-nous !    